

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1735

Artikel: Partis zurichois : exceptionnels ou précurseurs? : Pendant que radicaux ou socialistes se chamaillent, Blocher tire son épingle du jeu

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partis zurichoïses: exceptionnels ou précurseurs?

Pendant que radicaux ou socialistes se chamaillent, Blocher tire son épingle du jeu

Yvette Jaggi (01 juin 2007)

Son aéroport se présente comme «*The Unique*». Mais c'est Zurich dans son ensemble, ville et aussi canton, qui s'avère incomparable, vraiment unique. Heureusement, observent, soulagés, les radicaux et les socialistes locaux et nationaux.

Trompant les prévisions, les radicaux ont sauvé les meubles et leurs 29 sièges au Grand Conseil lors des élections du 15 avril dernier. A peine remis de cette bonne surprise, les voilà enfoncés dans un débat interne et avec le parti suisse. Leur assemblée des délégués a décidé la semaine dernière, par 105 voix contre 27, l'apparement avec la liste UDC, pour les élections d'octobre prochain, tant au Conseil national que pour le Conseil des Etats. Cette décision a été prise sans que les délégués aient été informés du

score serré en Comité (5 oui contre 4 non) et sans la voix d'Ursula Gut, brillamment réélue au Conseil d'Etat où elle siégeait depuis quelques mois. Elle ne veut pas que le candidat radical au Conseil des Etats, Felix Gutzwiller, par ailleurs déjà président du groupe parlementaire, fasse liste commune avec Ueli Maurer, président de l'UDC suisse, grand défenseur de la mère au foyer. Lequel s'étonne de l'objection, venant, précise-t-il finement, du couple sans enfant composé par Mme et M. Gut, tous deux universitaires et actifs professionnellement.

Comme on sait, les élections cantonales d'avril dernier ont tourné à la débâcle pour les socialistes zurichoïses, en perte de combativité et de sièges (de 53 à 36 au Grand Conseil). Sonnés par des résultats

effectivement désastreux, ils n'en finissent pas de tour à tour panser et gratter leurs plaies. Mais ils sauvent la face. En tout état de cause, l'analyse des déplacements de voix intervenus le 15 avril ne semble pas trop les inquiéter dans la perspective de cet automne. Pas davantage que les instances dirigeantes du parti socialiste suisse lui-même. Où pourtant l'on a mis discrètement la sourdine sur l'objectif proclamé en octobre dernier: devenir le premier parti de Suisse, en nombre de suffrages et donc, en principe, le principal groupe parlementaire à Berne.

M. Blocher faisait semblant de douter de sa propre réélection au Conseil fédéral le 12 décembre prochain. Il peut désormais compter sur la présidence de la Confédération en 2009.

Genève: qui a peur d'établissements publics autonomes et performants?

Hystérie d'extrême gauche contre la majorité rose-verte pour la votation cantonale du 17 juin

Jean-Daniel Delley (02 juin 2007)

Depuis qu'elle n'a plus de représentants au Grand Conseil, l'extrême gauche genevoise s'agite beaucoup pour se rappeler au bon souvenir de l'opinion. Pour arriver à ses fins, elle n'hésite

pas à entretenir des peurs imaginaires et à mener des combats contre des moulins à vent.

Dernier exemple, le transfert d'actifs aux Services

industriels, à l'Aéroport et aux Transports publics, trois régies autonomes sous l'entier contrôle de l'Etat, et qui le resteront.

Le dossier est technique, mais